

vint bientôt contagieuse. Nous n'avons donc pas besoin de réfuter l'absurde accusation portée si souvent contre Louis XIV d'avoir exilé plusieurs centaines de mille de ses sujets, puisqu'il mit tout en œuvre au contraire pour empêcher leur départ. Louis n'exila que les ministres d'une religion dont le culte extérieur était aboli ; mais cette mesure qui semblait devoir couper le mal dans sa racine, fut précisément celle qui l'envenima au point de lui donner les apparences d'un désastre. Furieux d'un exil qu'ils eussent pu éviter sans deshonneur, les ministres protestants placèrent leur fanatisme au dessus de leur patrie, et par leurs appels incessants ils finirent par attirer dans leur exil un nombre considérable de leurs malheureux coreligionnaires.

On s'est demandé souvent quel fut le nombre des émigrés. Une assez grande obscurité a toujours régné sur ce point. Mais ce qui peut sembler fort étrange c'est que les écrivains protestants ont donné pour la plupart des nombres bien moins exagérés que ceux fournis par quelques catholiques. On pourra en juger par le tableau suivant que nous avons dressé avec soin d'après les ouvrages de plusieurs historiens des deux communions.

PROTESTANTS.

Basnage (1), 3 ou 400 mille.
 La Martinière (2), 2 ou 300 mille.
 Larcy (3), 200 mille.
 Benoist (4), 200 mille.
 (Dans le détail qu'il donne il ne peut atteindre à ce chiffre).
 Sismondi, 400 mille.

CATHOLIQUES-

Saint-Simon, cinq millions.
 La Fare, 800 mille.
 Y u • t tantôt 250 mille.
 / tantôt 500 mille.
 L'abbé de Caveyrac, 50 mille (5).
 Xe duc de Bourgogne, d'après les documents officiels fournis par les étendants, 67,732 (6).

(1) Basnage, *Unité de l'Église*, p. 120.

(2) La Martinière, *Hist. de Louis XIV*, liv. 63, p. 327.

(3) Larcy, *Hist. d'Anglet.*, t. iv, p. 664.

(4) Benoist, *Hist. de l'Édit de Nantes*, t. m, part. 3^e, p. 1015.

(5) *Apologie de Louis XIV*.

(6) *Mémoire du duc de Bourgogne sur la Révocation*.